

0382042N  
ACADEMIE DE GRENOBLE  
COLLEGE LA GARENNE  
AVENUE MARIE CURIE  
38503 VOIRON CEDEX  
Tel : 0476051226

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Répartition des logements de fonction 2024-2025

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 15  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/09/2024  
Réuni le : 03/10/2024  
Sous la présidence de : Nicolas Raynaud  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la répartition proposée.**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est proposé l'affectation des logements de fonction suivante pour l'année scolaire 2024-2025 :  
- 3 logements de type F4 concédés par N.A.S. pour les fonction de Principal, Adjoint du Principal, Adjoint gestionnaire  
- 1 logement de type F3 concédé par N.A.S. pour un agent du Département assurant la fonction de gardiennage  
- 1 logement de type F4 vacant mis à disposition du Département.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0